



Examen professionnel de **catégorie C** d'avancement au grade de

---

---

du ministère de la culture, organisé au titre de l'année \_\_\_\_\_.

## DOSSIER DE DESCRIPTION DU PARCOURS PROFESSIONNEL (DDPP)

**Important** : le candidat doit remplir ce dossier de manière dactylographiée et le transmettre par téléversement dans son espace candidat sur l'application d'inscription Cyclades à la rubrique « Mes justificatifs », au plus tard à la date fixée dans l'arrêté d'ouverture de l'examen professionnel, avant minuit, heure de Paris (date et heure de téléversement faisant foi).

L'espace Cyclades est accessible à partir du lien suivant :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

L'absence de téléversement du dossier de description du parcours professionnel après cette date entraîne l'élimination du candidat.

Nom marital / d'usage : \_\_\_\_\_

Nom de naissance / patronymique : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

**Ce dossier est à compléter uniquement pour les examens professionnels suivants :**

- Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe (ADJA pal), filière administrative ;
- Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe des administrations de l'État (ATAE pal), filière technique et surveillance et métiers d'art ;
- Adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage principal de 2<sup>ème</sup> classe (AASM pal), filière technique et surveillance.

**Attention : ce dossier en PDF modifiable comporte 14 pages en tout, il ne peut être modifié d'aucune manière que ce soit. Après avoir complété et signé ce dossier, le candidat doit l'enregistrer au format PDF et le téléverser dans son espace-candidat Cyclades, onglet « Mes documents ».**

## SOMMAIRE

Première partie : identification	(1 page)
Deuxième partie : parcours professionnel par période ou exercice d'une activité syndicale	(10 pages)
Troisième partie : déclaration sur l'honneur	(1 page)

**Première partie : identification (1/1)**

Compléter chacune des rubriques ci-dessous :

Madame       Monsieur

Nom marital / d'usage : \_\_\_\_\_

Nom de naissance / patronymique : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

















**Deuxième partie : parcours professionnel par période et/ou exercice d'une activité syndicale (9/10)**

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Employeur (nom de l'établissement, organisme, entreprise...), adresse et domaines d'intervention	Catégorie/ corps ou cadre d'emplois / grade / fonction	Compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être)
Du :          Au :			
Du :          Au :			



**Troisième partie : déclaration sur l'honneur (1/1)**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

souhaite me présenter à l'examen professionnel de **catégorie C** d'avancement au grade de :

\_\_\_\_\_

du ministère de la culture, organisé au titre de l'année \_\_\_\_\_.

Je déclare sur l'honneur :

- L'exactitude de toutes les informations figurant dans la présente fiche ;
- Avoir pris connaissance du règlement ci-dessous concernant les fausses déclarations.

J'ai pris connaissance que la loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

- « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende » (Code pénal art. 441-1). »

- « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende » (Code pénal art. 441-6). »

Je suis informée(e) que le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle ainsi que le bureau DEC1 de la Maison des examens se réservent le droit de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature du candidat :**